

LA RÉVOLUTION IFRS

«Le développement des marchés financiers et des transactions transnationales et la nécessité de faciliter l'accès des investisseurs à des données fiables compréhensibles interprétables et surtout homogènes et comparables ont contribué à la mise en place de normes comptables internationales (IAS) (International Accounting Standards).»¹

Le Règlement du Parlement européen et du Conseil du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales (CE n° 1606/2002) exige que toutes les sociétés APE. de l'UE. ou dont les titres sont offerts au public en vue de leur admission à la cote préparent leurs comptes consolidés en conformité avec les normes de l'International Accounting Standards Board (IASB) pour 2005 (Article 4). Par dérogation, les États membres peuvent prévoir de reporter cette date au 1er janvier 2007 pour les sociétés dont seules les obligations sont cotées, et celles dont les titres sont admis à la vente directe au public dans un pays tiers et qui utilisent déjà des normes acceptées sur le plan international (Article 7). Les États membres peuvent également autoriser ou exiger l'application des normes de l'IASB pour l'élaboration des comptes individuels de ces sociétés ainsi que pour les comptes annuels et consolidés des autres sociétés (Article 5).

Dans sa séance du 11 novembre 2002; le CNC présente le nouveau concept de mesure de la performance de l'entreprise : le «comprehensive income», défini comme la variation des capitaux propres résultant des transactions avec les tiers non-actionnaires, à l'exclusion des mouvements de capital et les distributions.

Ce nouvel indicateur de performance des entreprises est cohérent avec l'approche générale des normes IAS privilégiant le bilan, alors que dans l'approche précédente l'indicateur de performance fondamental était plutôt le résultat net.

L'IASB insiste sur la qualité prédictive de l'information qui doit être présentée pour favoriser la prise de décisions par les utilisateurs.

L'assemblée plénière du CNC a adopté le 27 octobre 2004 la recommandation n° 2004-R.02 proposant des formats de compte de résultat, de

1. Article «Impact des normes comptables internationales sur la comptabilité française» du 1er avril 2003 publié par le centre de ressources économie gestion (CREG).

INTRODUCTION

tableau de flux de trésorerie et de tableau de variation des capitaux propres établis sur la base des normes IAS/IFRS émises par l'IASB au 31 mars 2004. Ces formats sont destinés à constituer une base de discussion et de proposition dans le cadre des travaux internationaux et pourront également servir de référence aux entreprises qui adopteront les IAS/IFRS, si celles-ci y ont convenance.

Compte tenu de l'importance croissante du tableau des flux de trésorerie et du tableau de variation des capitaux propres dans l'analyse de la performance, et de la nécessité d'assurer leur cohérence avec la présentation du compte de résultat, il est également proposé un modèle pour chacun de ces deux états financiers.

En résumé, l'information est plus économique, orientée vers la mesure de la performance et elle vise à améliorer la fiabilité des prévisions :

- prédominance de la réalité économique sur les aspects juridiques;
- introduction de la notion de juste valeur;
- information financière exigeante tournée vers l'investisseur;
- communication orientée vers la performance.

C'est un véritable changement de logique et pas un simple exercice de mise en conformité comptable; on passe d'une comptabilité juridique et fiscale à un langage pour investisseurs.

«Le rapprochement de la gestion comptable et de la comptabilité amorcé en 1990 se confirme : le rôle de la comptabilité n'est pas des moindres, c'est elle qui doit piloter l'ensemble et influencer sur la gestion...

C'est un changement culturel considérable qui ne concerne pas seulement le champ de la comptabilité, mais qui a aussi des impacts majeurs sur les systèmes d'information, sur la communication financière et les compétences à l'intérieur de l'entreprise.»¹

Par ailleurs, on constate un besoin plus fort d'harmonisation de la communication financière et non financière interne et externe car l'information demandée est plus détaillée, que l'on doit la produire plus souvent et dans des délais plus courts.

1. Article «Impact des normes comptables internationales sur la comptabilité française» du 1er avril 2003 publié par le centre de ressources économie gestion (CREG).

Ce besoin avait été anticipé par les systèmes et les progiciels de consolidation et reporting prônaient le système unifié depuis de nombreuses années. Cette unification cependant n'était pas aboutie et peu pratiquée du fait de la grande difficulté et donc du coût de l'opération, de la trop grande orientation des outils nativement «marqués» dans un domaine ou dans un autre et de la distance des populations d'utilisateurs.

Une des difficultés est de disposer d'une interface unique pour des outils de technologies différentes (cubes multidimensionnels pour les besoins analytiques, bases relationnelles pour les gros volumes de données et le reporting de masse), une autre réside dans la recherche d'une cohérence entre les différents référentiels. Ces contraintes technologiques sont également associées à des contraintes organisationnelles fortes, principalement les difficultés de gestion d'un outil partagé par des populations très éloignées et la faible capacité des équipes de mise en œuvre à gérer une complexité exponentielle.

Le schéma ci-dessous illustre les éléments à faire converger.

	Harmonisation des objectifs	Information des actionnaires
Niveau Groupe	<p>Management interne de la performance du Groupe</p> <p>Axes analytiques du groupe et des secteurs d'activités</p> <p>Contrôle de gestion Groupe</p>	<p>Consolidations financières Gestion ——— Légale</p> <p>Indicateurs Comptes et flux aux normes du groupe</p>
Niveau Entités	<p>Contrôle de gestion local</p> <p>Axes analytiques des entités et axes analytiques des secteurs</p> <p>Management interne de la performance locale</p>	<p>Comptabilité locale</p> <p>Comptes aux normes locales – détail analytique – informations intra-groupe</p>

A présent que, du fait du passage aux IFRS, le changement d'organisation est en place, le rapprochement devient inéluctable entre le reporting consolidé interne et la consolidation légale, qui doit fournir une information de plus en plus détaillée à croiser, nécessairement, avec celle issue du système de pilotage interne du groupe.

INTRODUCTION

En conséquence, les directions financières souhaitent évoluer vers une plus grande cohérence dans les différentes sources d'information.

De nouveaux outils sophistiqués ont ainsi vu le jour. Ces outils qui doivent répondre aux besoins de la consolidation légale, très normée, comportent une «épine dorsale» comptable et légale qui inclut ses règles. Ils sont d'ailleurs, le plus souvent livrés avec un pré paramétrage permettant une installation plus rapide.

Très rapidement, la plupart des grands groupes se sont dotés de ces nouveaux outils pour anticiper cette évolution et ont remplacé leurs différents systèmes d'information par une application unifiée.

Mais, comme l'écrivent Gil Zelazny, Maryline Benyakhlef, Pascale Lemoigne et Thierry Gueguen¹ :

«Dès 2005, l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne de l'UEE devra avoir intégré de nouvelles normes internationales pour la tenue de leurs comptes consolidés, qui seront vraisemblablement étendues aux PME PMI selon la volonté des états membres.

L'objectif est d'harmoniser les outils comptables, moyens de pilotage interne de l'entreprise, et de les amener à fournir une information financière normalisée, comparable et fiable auprès des investisseurs.»

L'IASB envisage de faire un sondage courant 2006 sur le projet d'élaboration de normes IFRS spécifiques aux PME. L'objectif est d'aboutir à une norme applicable aux PME en 2008. Elle est fortement poussée en ce sens par la Banque mondiale, le FMI et la Commission européenne.

Cette probable extension aux PME/PMI aura pour effet de généraliser la mise en place des systèmes unifiés avec pour conséquence de faire appliquer les dispositions relatives à la conversion monétaire et la présentation des informations par toutes les sociétés dont les données proviennent d'unités ayant des monnaies d'origine différentes de la monnaie de consolidation.

1. Article «Impact des normes comptables internationales sur la comptabilité française» du 1er avril 2003 publié par le centre de ressources économie gestion (CREG).

Des exemples

Novasep

«La jeune histoire de NOVASEP est faite d'acquisitions, de fusions, de créations de filiales, de rapprochement et d'intégration avec de multiples entreprises. Ce bouillonnement témoigne à la fois du dynamisme de la société et de l'innovation du secteur...»

L'entreprise lorraine NOVASEP est spécialisée dans la séparation moléculaire par chromatographie. Cette technique de purification est mise en œuvre, en particulier, pour produire les molécules utilisées par les laboratoires pharmaceutiques durant les phases de recherche et de mise au point des nouveaux médicaments puis durant les phases de production une fois le médicament commercialisé. Créée en 1995 par Roger-Marc Nicoud, NOVASEP s'est depuis considérablement développée sur un marché mondial porté par l'innovation. Après le rachat de son concurrent direct en 1999, son implantation aux Etats Unis, puis au Japon en 2000, NOVASEP a accéléré sa croissance internationale à partir de son siège à Pompey. Une nouvelle acquisition en 2003, puis une autre en 2004 et l'intégration de trois nouvelles sociétés en France, en Allemagne et en Suisse viennent compléter la structure d'une entreprise de pointe qui emploie aujourd'hui plus 1500 collaborateurs pour un CA de 300 millions d'euros réalisé pour 80 % à l'exportation.

«Jusqu'en 2003, le nombre d'entités juridiques était encore limité et notre développement restait gérable avec des outils légers. Nous pouvions encore piloter l'entreprise en empilant une dizaine de feuilles Excel alimentées à partir de nos outils comptables. A partir de 2004, notre croissance organique et différentes acquisitions sont venues complexifier notre gestion et nous devons faire face à un vrai problème de consolidation. Nous avons recruté des collaborateurs de talent mais en l'absence d'outils adaptés nous nous sommes rapidement retrouvés face à une liasse de 50 feuilles Excel d'une manipulation délicate et peu sûre, source de nombreuses erreurs et imperfections.»

En 2005, la situation est devenue encore plus complexe car, au-delà de ses propres besoins d'outils de gestion et de pilotage, l'un des objectifs de NOVASEP est de préparer son introduction en bourse. L'équipe de direction, répartie sur plusieurs sites, souhaitait partager plusieurs tableaux de bord afin d'appréhender les facteurs clés de nos activités et d'en piloter au plus près l'optimisation. «A cause de notre présence internationale, nous travaillons selon les normes comptables françaises,

les US GAAP et les IFRS et le tout en plusieurs devises dont principalement l'euro, le dollar, le yen et le yuan. Entre nos besoins de pilotage, notre forte croissance, la multiplication de nos implantations et notre objectif d'introduction en bourse, il est évident que nous ne pouvions plus nous contenter d'un simple tableur».¹

Veolia Environnement

« Veolia Environnement est Leader mondial des services à l'environnement. La société exerce son expertise dans les secteurs de l'eau, la propreté, le transport et les services associés à l'énergie. Elle intervient principalement en Europe, Amérique du Nord et Asie. Veolia Environnement emploie plus de 260 000 collaborateurs répartis dans un peu plus de 70 pays et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 25,2 milliards d'euros en 2005.

Veolia Environnement, cotée à Paris et à New York, est aujourd'hui organisée en quatre Divisions – eau, énergie, propreté et transport –. Le Groupe compte un nombre très important de filiales à travers le monde qui possèdent leurs propres systèmes d'informations très différents les uns des autres. Les filiales sont regroupées par Unités Opérationnelles qui rendent compte directement à ces quatre Divisions.

C'est dans ce contexte que Veolia Environnement a décidé de refondre son système de reporting financier, dans le but de renforcer son contrôle interne et de répondre aux contraintes IFRS. Le projet « Vector », vise à remplacer l'ancienne application de consolidation financière, Cartesis Carat, répartie sur un grand nombre de bases de données distinctes, par une solution de reporting financier unique et intégrée, accessible via le web. La solution recherchée, destinée à près de 3 000 utilisateurs localisés dans le monde entier, devait comporter un référentiel de méta données commun à l'ensemble du groupe tout en restant suffisamment ouvert pour que chaque Division puisse l'enrichir suivant ses propres besoins.

L'un des objectifs prioritaires est d'accroître la normalisation au niveau du Groupe par la mise en place d'une application centralisée, tout en répondant au besoin de gestion de la performance opérationnelle propre à chaque activité.»²

1. Site de l'éditeur de solutions HYPERION www.hyperion.com

2. Site de l'éditeur de solutions CARTESIS www.cartesis.com

Altana

«Fondé en 1977, ALTANA est un groupe chimique et pharmaceutique international. En 2002, son chiffre d'affaires était supérieur à 2.6 milliards d'euros dont 81 % réalisés à l'international. Présent sur 5 continents, le groupe est composé de plus de 80 filiales.

En pleine expansion, ALTANA fait partie des groupes pharmaceutiques les plus rentables avec un EBIT de 21 % en 2002. ALTANA est coté au New York Stock Exchange et à la Bourse de Francfort (membre du DAX 30).

Le groupe ALTANA a choisi FCRS Olap Platform, première plateforme unifiée d'information groupe basée sur un cœur OLAP afin de couvrir ses besoins en termes de consolidation statutaire et de reporting groupe.

Pierre angulaire de son nouveau système d'information Groupe, FCRS Olap Platform permettra la réalisation de consolidations statutaires trimestrielles selon différentes normes, la réalisation du reporting mensuel Groupe, les analyses de performances et le partage de l'information au sein du Groupe.»¹

1. Site de l'éditeur de solutions FCRS www.fcrs.fr